

Compétence GEMAPI

Présentation de la démarche de la Communauté de communes du Cher à la Loire

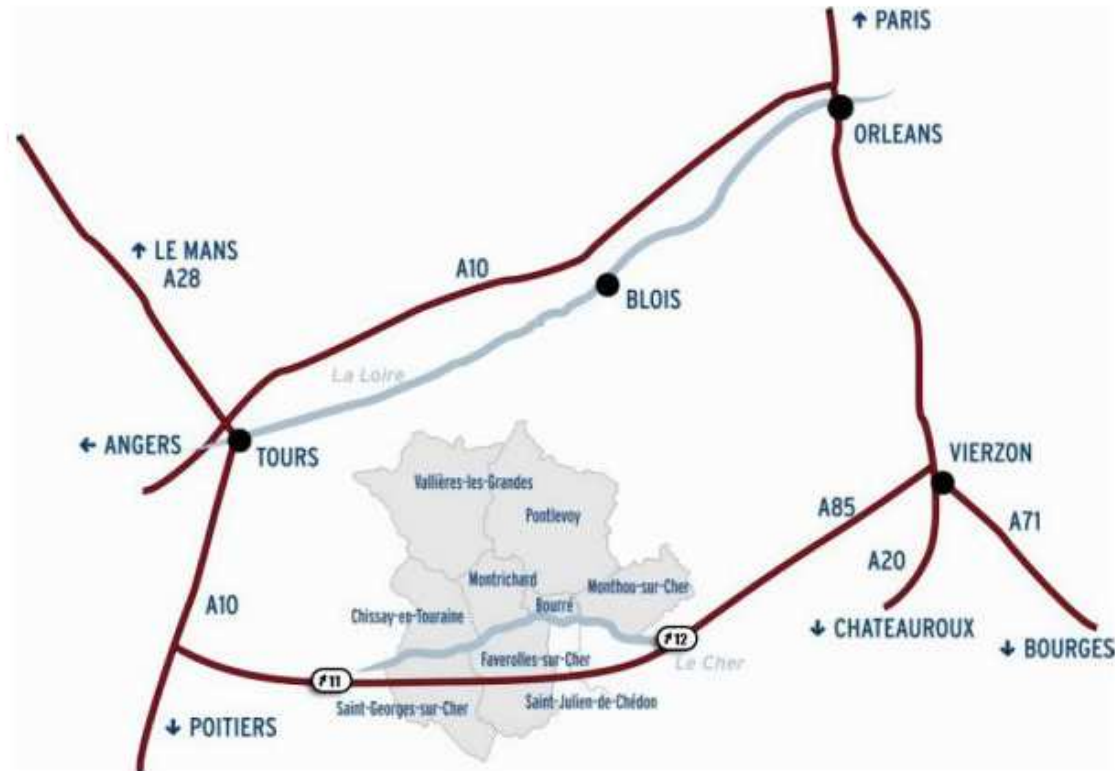


9 Juin 2016

Séminaire GEMAPI - Lorient

Fanny LEBARBIER

La Communauté de Communes du Cher à la Loire



- 8 Communes (dont une commune nouvelle) « rurales »
- Environ 13 500 habitants => Impératif de fusion dans le cadre de la loi NOTRe
- Peu de compétences en matière d'environnement
- Compétence voirie, dont la gestion du pluvial
- Territoire traversé par le Cher : enjeu de développement autour de cet axe structurant

Le contexte

- Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des métropoles (MAPTAM)
 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) :
1^{er} janvier 2016

- Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)
 - GEMAPI : 1^{er} janvier 2018

- Réaction de la Communauté de Communes du Cher à la Loire
 - Etude lancée sur la future compétence GEMAPI : Avril 2015

Déroulement du témoignage



1. La présentation de la démarche de la Communauté de Communes du Cher à la Loire
2. Le diagnostic et enjeux du territoire
3. Les différents scénarii pour la gestion de la GEMAPI
4. La conclusion et les perceptives



L'émergence de la démarche

Le déroulement de l'étude

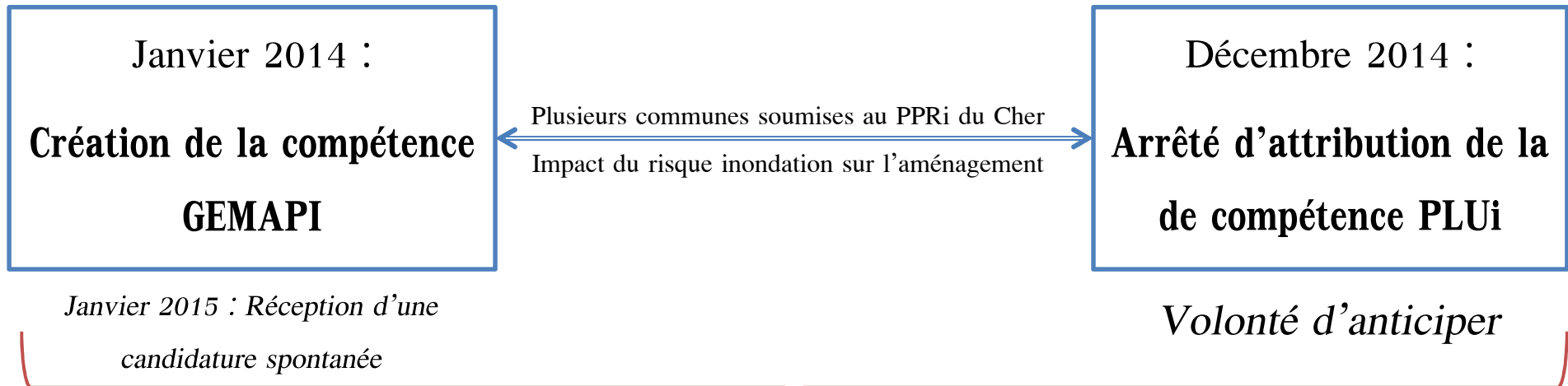
Les méthodes de travail

La démarche de la Communauté de communes

L'émergence de la démarche de la Communauté de Communes du Cher à la Loire

Facteurs externes à l'institution

Facteurs internes à l'institution



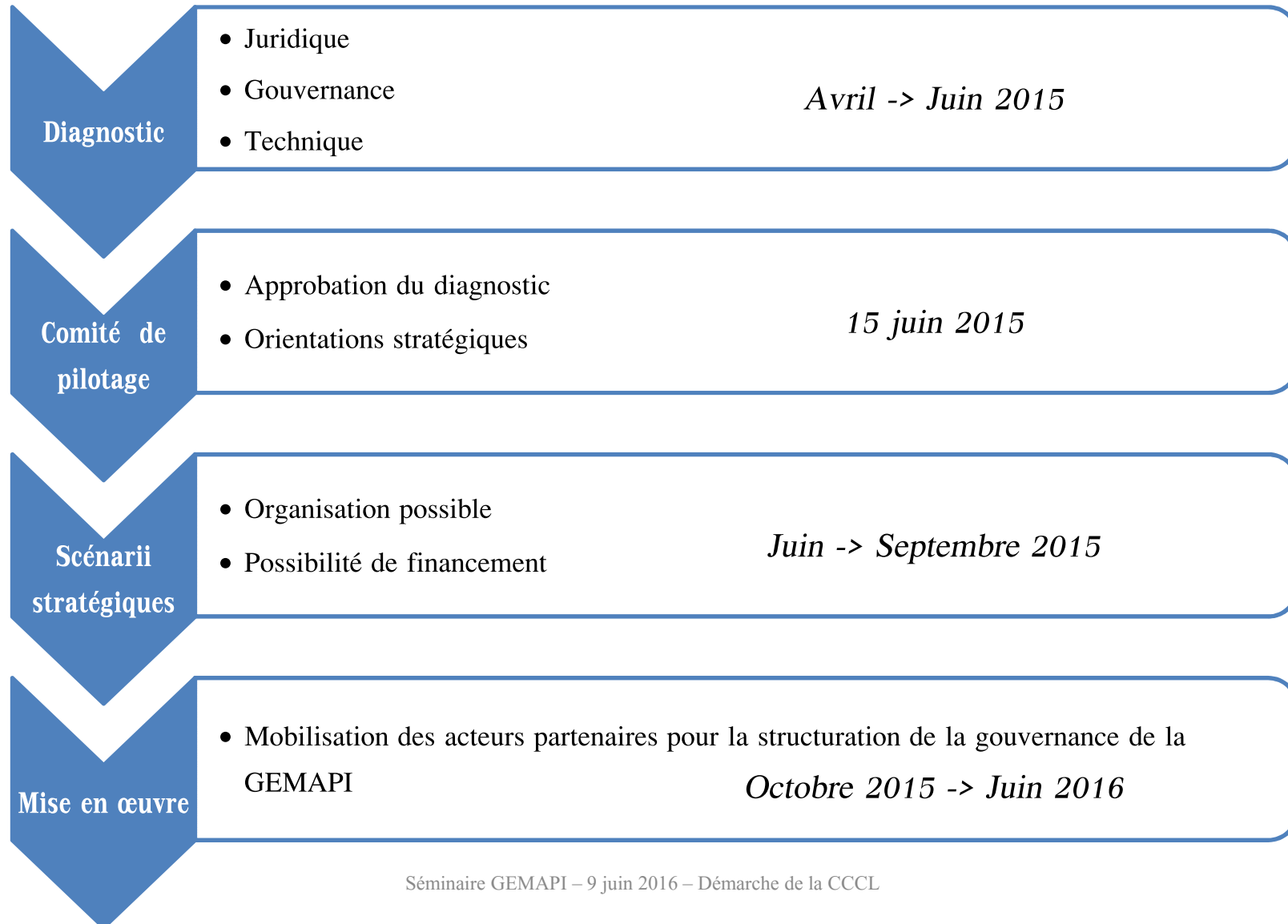
Avril –Septembre 2015 : Accueil d'une stagiaire afin d'« Apporter l'ensemble des informations nécessaires à la Communauté de Communes du Cher à la Loire sur la compétence GEMAPI »

Dans quelles conditions la Communauté de Communes du Cher à la Loire peut-elle prendre la compétence en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, au 1^{er} janvier 2018 sur son territoire?

Les objectifs de la démarche

- Informer élus et agents communautaires sur les milieux aquatiques sur le territoire, les risques inondations, ainsi que sur la gouvernance actuelle et les actions menées dans ce cadre.
- Répondre aux principaux questionnements des élus sur la compétence GEMAPI
- Faire un diagnostic qui soit partagé par les élus de la Communauté de communes et les maires
- Identifier les organisations possibles pour la compétence GEMAPI

Le déroulement de l'étude





L'environnement juridique de la GEMAPI

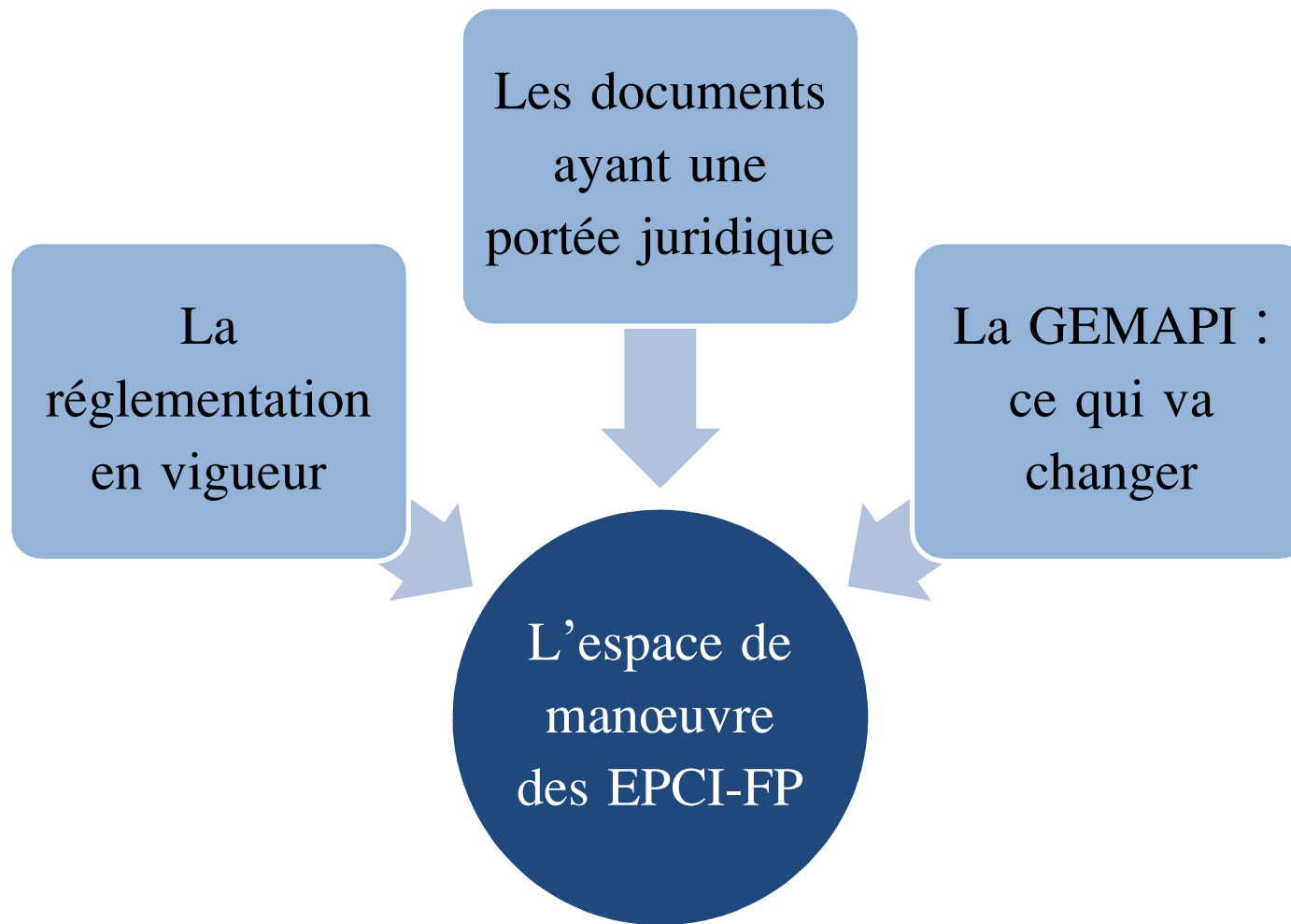
La gouvernance actuelle en matière de gestion de l'eau sur le territoire

L'états des lieux des milieux aquatiques et du risque inondation

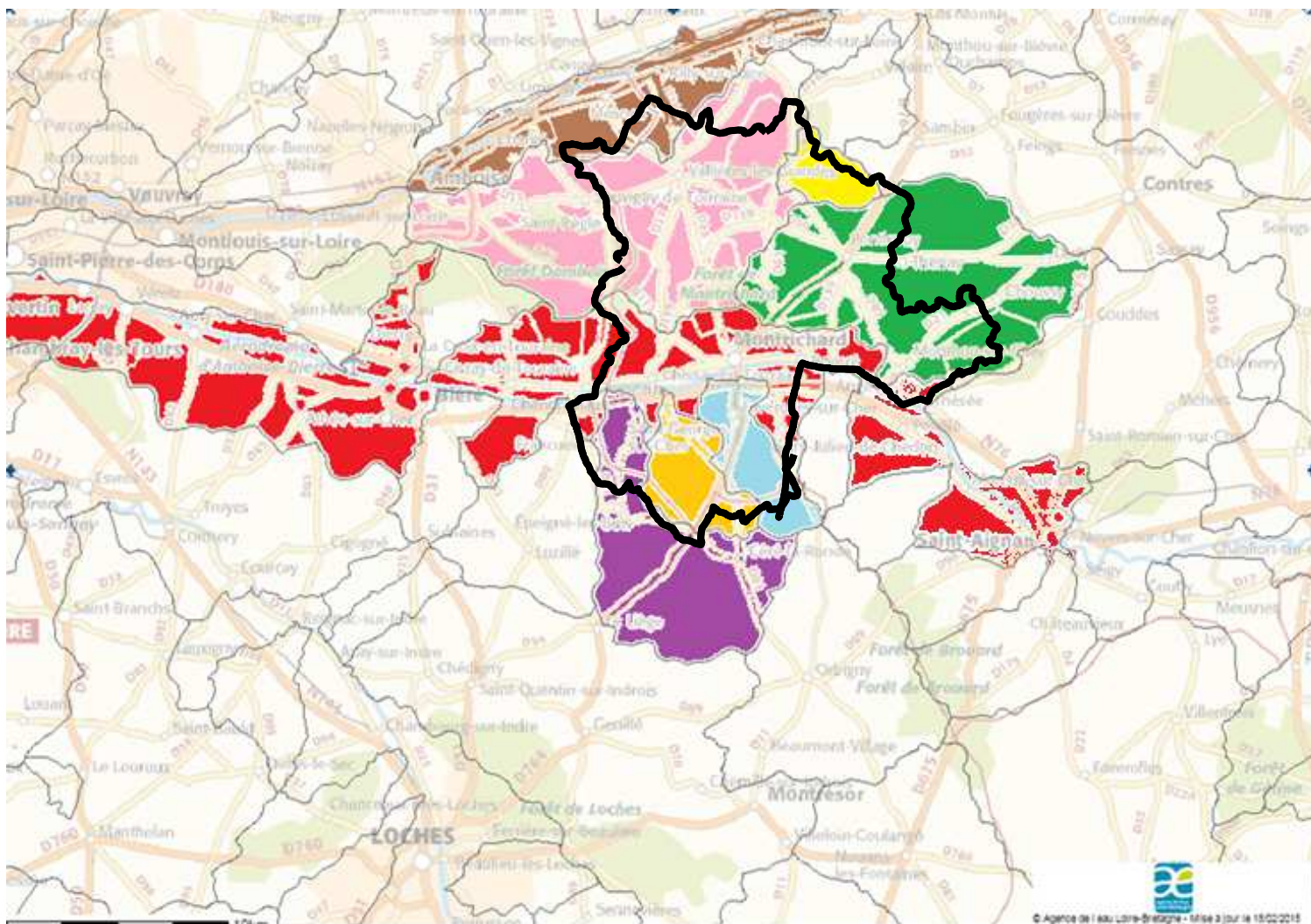
Les enjeux

Le diagnostic et les enjeux du territoire par rapport à la GEMAPI

L'environnement juridique



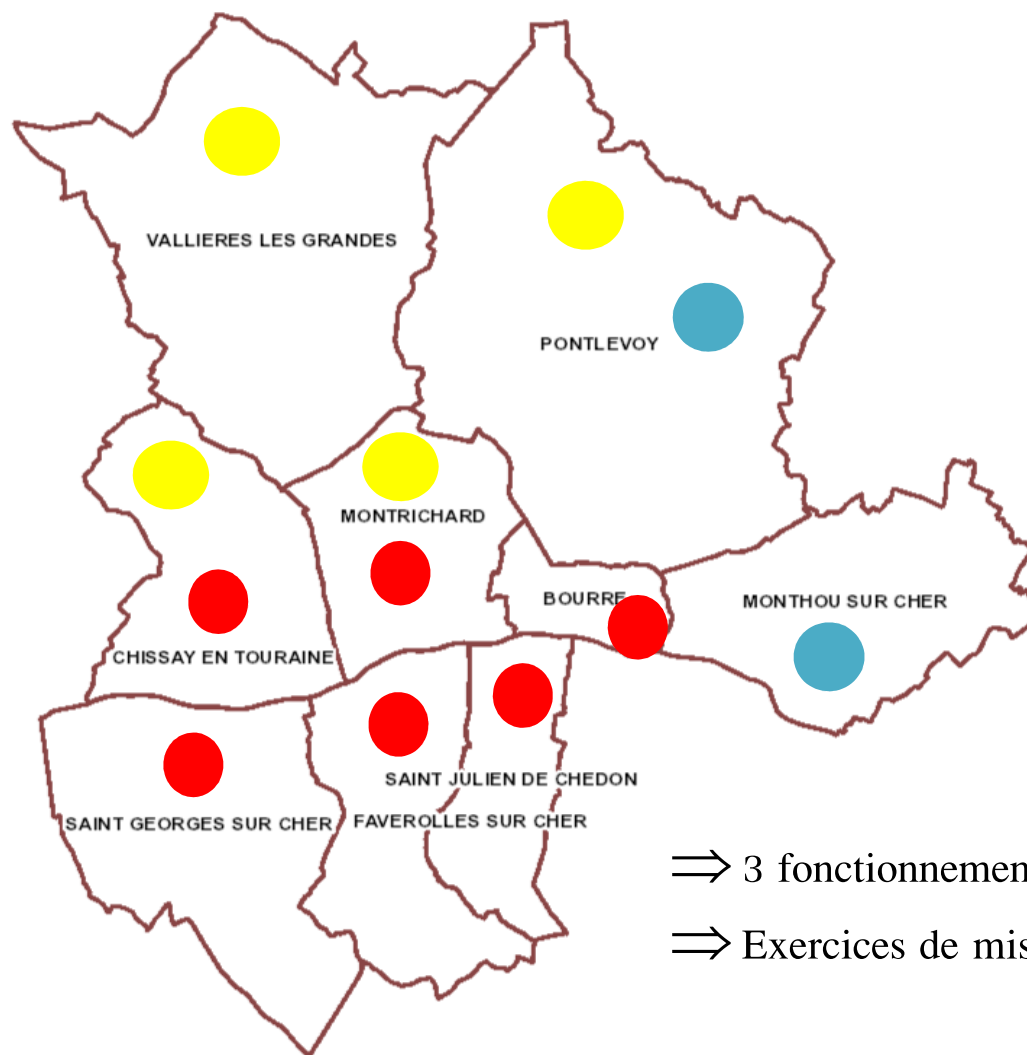
L'état des lieux : milieux aquatiques et inondation



La prévention des inondations et le maintien du champs d'expansion des crues



Les syndicats du territoire

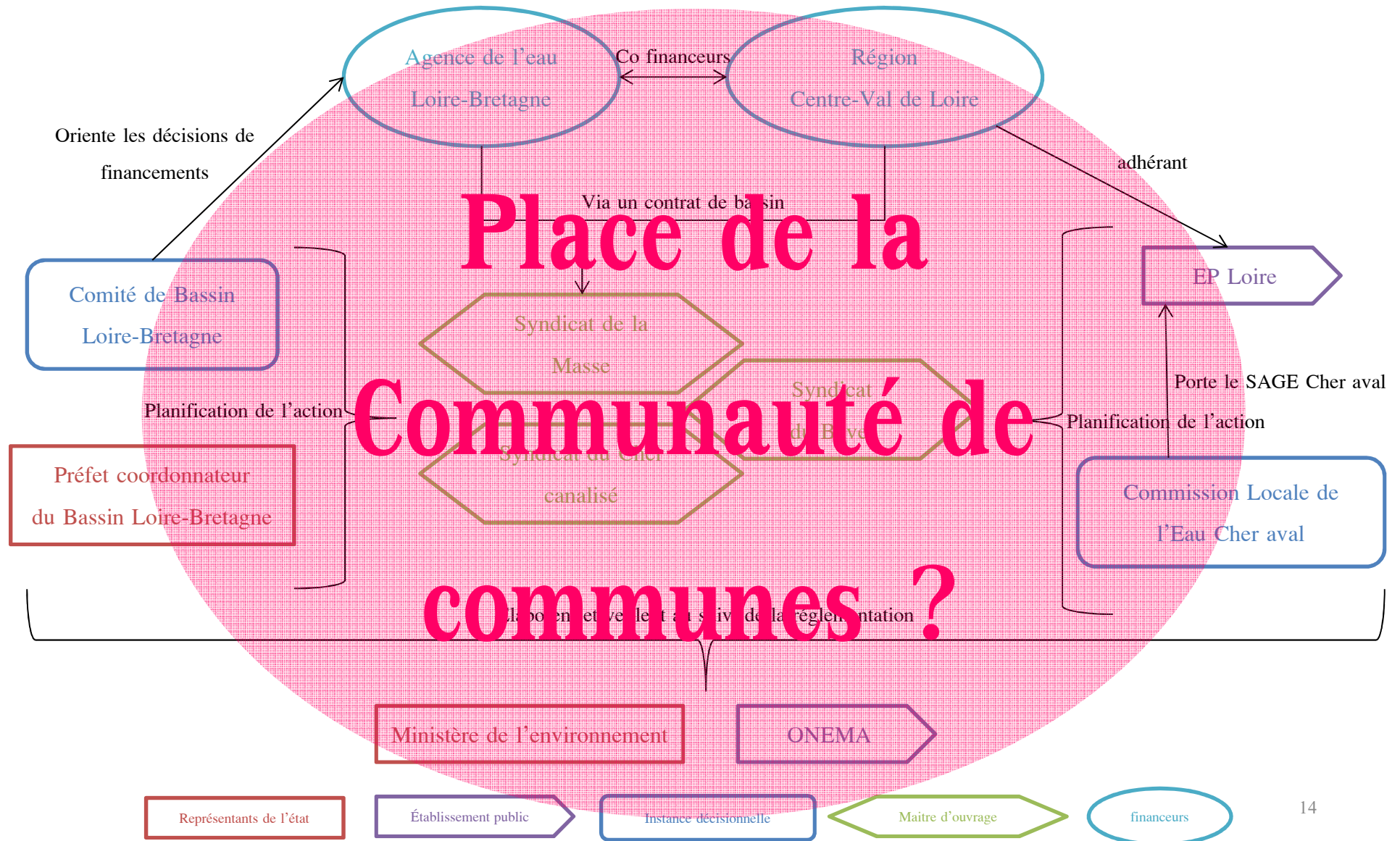


-  Communes adhérentes au syndicat intercommunal pour l'aménagement du Baret (+3)
-  Communes adhérentes au syndicat intercommunal d'étude et de réalisation pour l'aménagement du Bassin de la Masse (+3)
-  Communes adhérentes au syndicat du Cher Canalisé (+15)

⇒ 3 fonctionnements différents

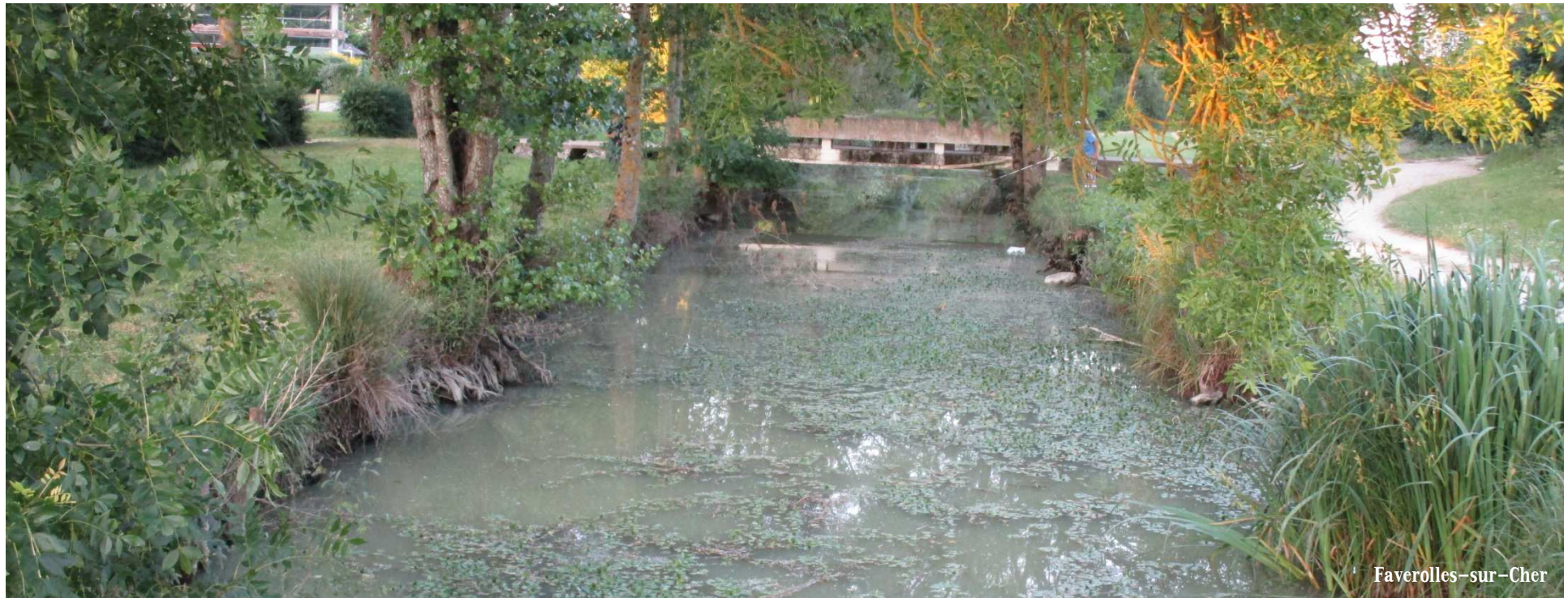
⇒ Exercices de missions inclus dans la GEMAPI

Schéma simplifié de la gouvernance sur le territoire sur l'eau



La GEMAPI : Les enjeux de la CCCL

1. L'identification des **milieux aquatiques** concernés et du **périmètre pertinent** pour l'exercice de la compétence GEMAPI.
2. La coopération et coordination avec les **autres EPCI** en charge de la future compétence GEMAPI.
3. La **programmation d'actions** à court, moyen et long terme pour les milieux aquatiques sur le territoire.
4. La **participation des financeurs** dans les futures actions de la Communauté de communes.
5. La **préservation, protection et valorisation** des milieux aquatiques.



La construction des scénarii

Les scénarii possibles / souhaitables

La mise en œuvres des scénarii sélectionnés

Les scénarii d'organisation pour l'exercice de la compétence GEMAPI

La construction des scénarios

Les organisations possibles

Chaque scénario contient des éléments relatifs :

- Aux **périmètres d'interventions** du scénario envisagé
- À la **maîtrise d'ouvrage pressentie**
- Aux **missions de la GEMAPI**
- Aux **démarches nécessaires**
- Aux **partenaires potentiels**
- Au **calendrier**
- À l'**évaluation du scénario**
- Aux **difficultés et risques associés à la mise en œuvre**
- La **faisabilité du scénario**
- L'**efficacité du scénario**

Évaluation par rapport aux enjeux.
Efficacité de l'organisation (coûts/bénéfices)

Les
organisations
souhaitables

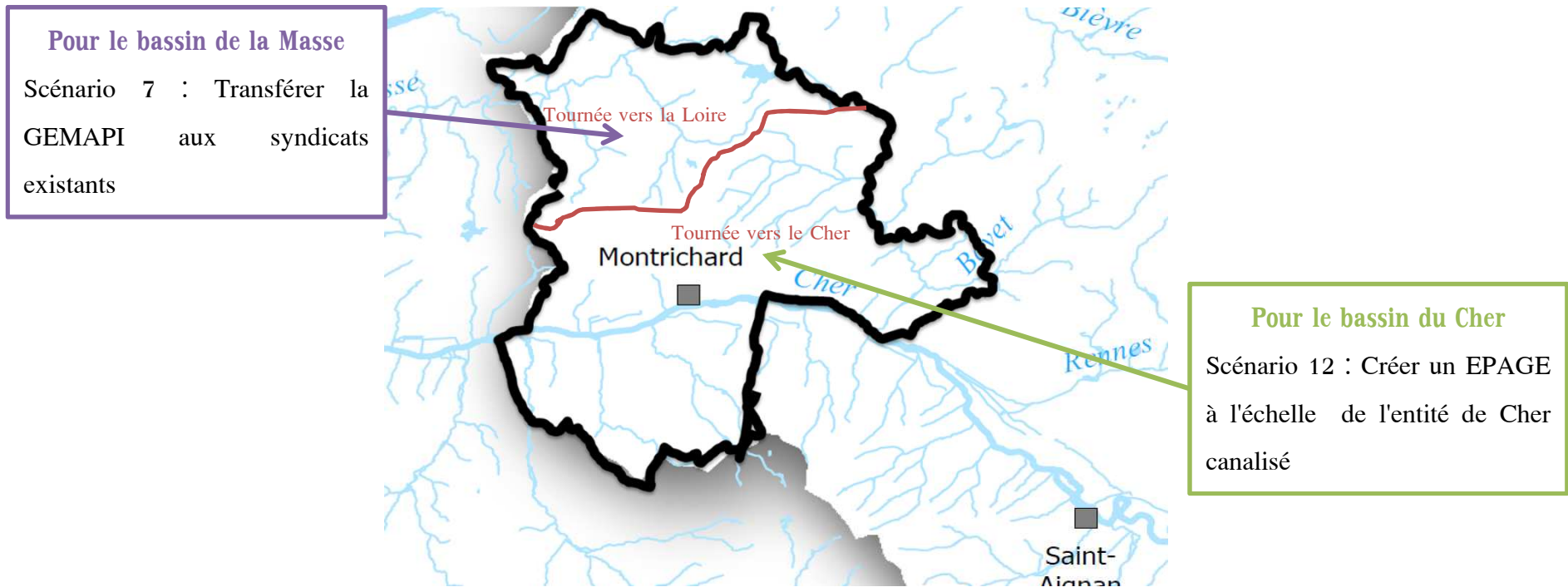
Trois scénarios à approfondir

La liste des scénarios possibles

1	Ne rien faire : ne pas prendre de décision
2	Délibérer contre la prise de compétence
3	Gérer la GEMAPI en régie
4	Créer un service partagé entre EPCI pour gérer la GEMAPI
5	Transférer la GEMA et gérer GEPI en régie
6	Transférer la GEPI et gérer la GEMA en régie
7	Transférer la GEMAPI aux syndicats existants
8	Transférer la GEMAPI à l'EP Loire
9	Transférer la GEMA aux syndicats et la GEPI à l'EP Loire
10	Créer un EPAGE à l'échelle de la Loire Moyenne (très grand périmètre)
11	Créer un EPAGE à l'échelle du SAGE Cher Aval (grand périmètre)
12	Créer un EPAGE à l'échelle de l'entité de Cher canalisé (petit périmètre)
13	Juxtaposer ou/et succéder plusieurs scénarios

Les scénarii sélectionnés

Les scénarii sélectionnés ne sont pas des « marches à suivre » et ne sont pas applicables tels quels.

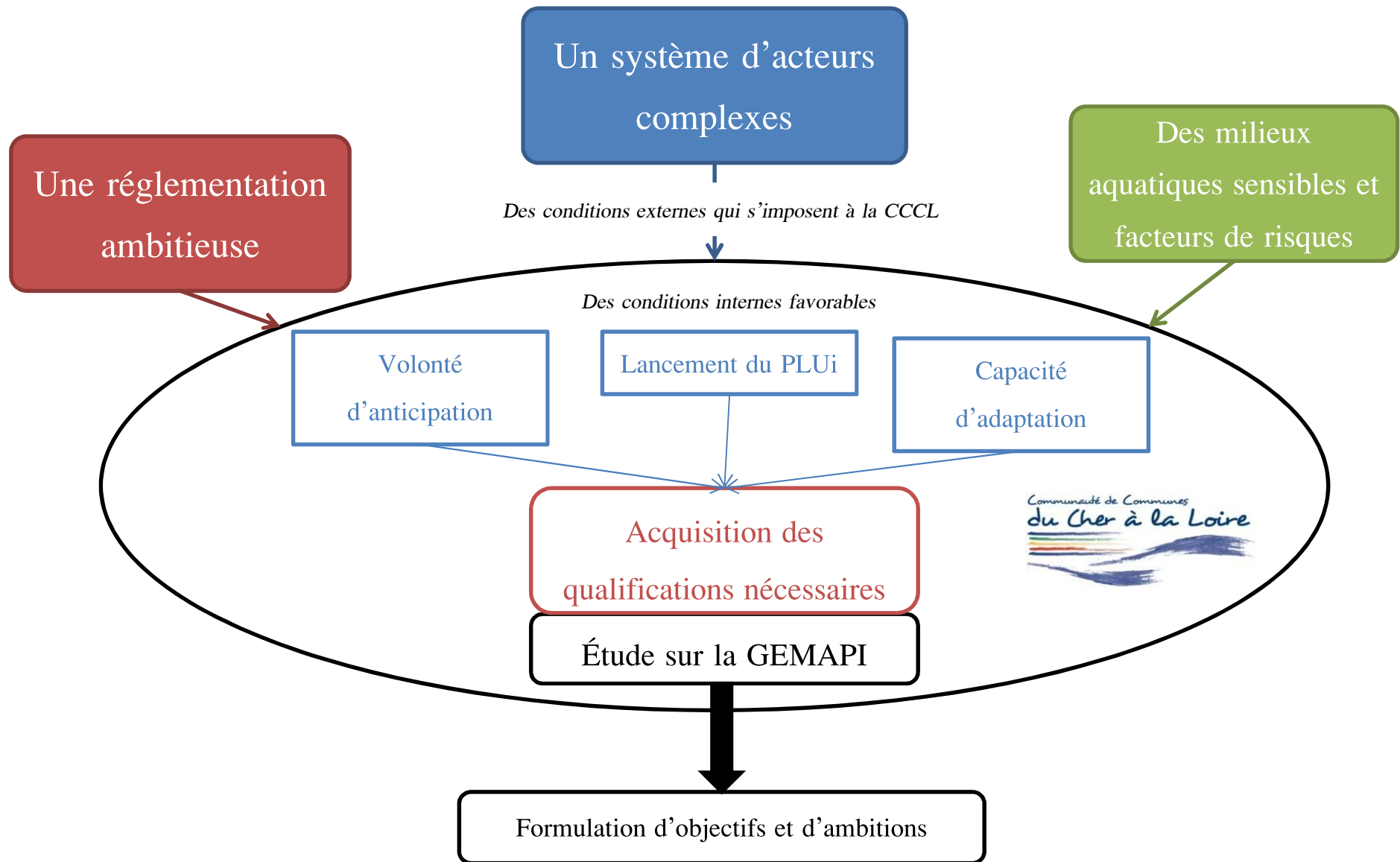


Ils posent le **cadre de travail** de la Communauté de Communes du Cher à la Loire dans la mise en œuvre de la future compétence GEMAPI.



Conclusion et perspectives

Les conditions du lancement de la démarche



Mise en œuvre des scénarii

Travail partenarial à des échelles hydrographiques cohérentes.

Deux démarches menées en parallèle :

- Structuration du bassin de la Masse en cours : Ambition importante (des réflexions actuelles cherchent à déterminer si une évolution de la maîtrise d'ouvrage actuelle pourra lui permettre de porter la compétence GEMAPI)
- Structuration de la Vallée du Cher plus lente : multiplicité des acteurs, d'une situation historiquement conflictuelle... besoin d'une animation territoriale

Le bilan de la démarche

Les réussites

- Bonne appropriation des concepts en lien avec la GEMAPI
- Identification des ressources et des besoins à l'échelle du territoire de la CCCL
- Positionnement et stratégie de la Communauté de Communes identifiée

Les limites

- Contexte d'évolutions des intercommunalités
- Perceptives financières
- Travail collaboratif avec les autres EPCI-FP : niveau de réflexion différent et légitimité...



Faveroles-sur-Cher – Juin 2016

Merci de votre attention